



Vous êtes ici: [Accueil](#) > Régimes de retraite

[IMPRIMER](#)

L'ARSF est en train de revoir toutes les directives de réglementation de la CSFO, y compris, mais sans s'y limiter, les formulaires, les lignes directrices et les FAQ.

Les directives de réglementation existantes resteront en vigueur jusqu'à ce que l'ARSF en publie de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias sociaux



À propos des régimes de retraite >

Actuariel >

Consultations >

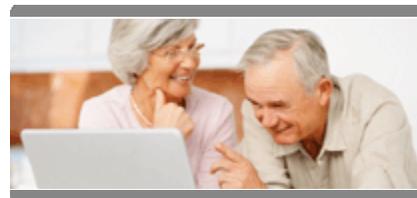
Droit de la famille >

Régimes de retraite



[Pour les participants de régimes](#) | [Pour les administrateurs de régimes](#) | [FAQ](#) |

Tout employeur établissant un régime de retraite qui est assujéti à la Loi sur les régimes de retraite (LRR) doit faire enregistrer le régime auprès de la CSFO. Les régimes de retraite constituent une importante source de revenu de retraite pour les employés et leurs familles. Le mandat de la Division des régimes de retraite de la CSFO est d'administrer et de faire appliquer les dispositions de la LRR et les règlements afin de protéger les droits et prestations de pension des participants des régimes de retraite et de réglementer les régimes de retraite de façon équitable, efficace, efficiente et responsable.



Quoi de neuf |

- **Consultation gouvernementale – Rédaction de modification proposée à la loi sur les prestations de pension: Communications électroniques**



Information général

- **Régimes de retraite ayant des participants manquants (renonciation accordée)** Nouveau
- **Un guide explicatif de votre régime de retraite**



Processus de traitement des plaintes

Présentation de plaintes et demandes de renseignements

Comptes immobilisés

- **Survol - Accès aux comptes immobilisés en Ontario**

Transferts d'actif entre régimes de retraite >

Difficultés financières >

Législation: Loi et règlement >

Comptes immobilisés (FRV et CIRF) >

Mesures d'application >

Autre information sur les régimes de retraite >

Politiques des régimes de retraite >

Administrateurs de régimes >

Publications et ressources >

Archives >

Carrières >

Avis de mises à jour du PSRR >

Examens ciblés >

Explorez la CSFO

Contactez la CSFO >

- **Rapport 2018 sur le financement des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario**
- **D050-804 - Prorogation du délai pour les dépôts auprès de la CSFO**
- **Règlement 105/19 pris en application de la Loi sur les régimes de retraite**
- **Formulaire 9 - Sommaire des renseignements actuariels (SRA)**

Plus de nouvelles >

- **Lien Internet sur les régimes de retraite**
- **Accès aux régimes de retraite**
- **Informations sur les régimes de retraite du Canada et Sécurité de la vieillesse** 
- **Portail sur la littératie financière**

- **Principales modifications apportées aux règles**
- **Webémissions**
- **Politiques**
- **Accès aux comptes immobilisés pour des raisons autre que des difficultés financières**
- **Difficultés financières**

Renseignements pour les participants de régimes

- **Un guide pour les demandes d'accès spécial**
- **Entente sur les régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale**
- **Projet de loi 14 sur modifications la décision Carrigan**
- **Escroqueries destinées aux consommateurs et mises en garde**
- **Heringer c. Heringer - La Court supérieure de justice de l'Ontario**

- **Dispositions législatives applicables au partage des avoirs de retraite à la rupture d'une relation conjugale**
- **Processus de contrôle et enquêtes**
- **Pièces médiatiques sur les régimes de retraite**
- **Politiques et procédures de placement des régimes de retraite**

 **Avis d'interruption du service en ligne**

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

[Haut de la page](#)

Page: **10** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: AVR. 18, 2019 12:17